

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DECEMBRE 2017 A 17 H 30
SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-MICHEL MONE MAIRE DE CUZION**

PRESENTS : Mme Aurélie MELLET, M Jean-Michel BARNABE, Adjoints, MM Bernard GUILBAUD, Robert LAGAUTRIERE, Gérard PROT, André GUILBAUD, Guy BERNARD, Valérie WOODS

ABSENT EXCUSE: MM Gilles VIGNEAU

ABSENT : M Olivier ROLINAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Aurélie MELLET

MM Gilles VIGNEAU avait donné pouvoir à M Jean-Michel MONÉ

Le Maire a procédé à la lecture du procès-verbal du 27 septembre 2017, aucune observation n'a été faite, il a été adopté à l'unanimité.

Tarifs communaux 2018 :

Le Conseil Municipal a décidé de pratiquer une augmentation d'environ 1,5 % pour 2018 sur tous les tarifs communaux.

Communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la modification des statuts de la Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse relative à l'homogénéisation des compétences optionnelles.

Motion de l'AMRF sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité :

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la motion sur l'adoption d'une Loi en faveur des communes et de la ruralité. Ce texte visera à faciliter la vie des communes rurales et de ses habitants, à partir du constat que les législations actuelles et successives sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF et s'associe solidairement à la démarche de l'Association des maires ruraux de France en faveur d'une loi-cadre « commune et ruralité ».

Au cours des questions diverses, Mme Ménard, présente parmi le public a souhaité prendre la parole. Monsieur le Maire a suspendu la séance et a demandé leur avis aux conseillers municipaux. Mme Ménard a été invitée à s'exprimer et a remis en cause les travaux réalisés au droit de sa propriété, au n° 44 rue du Pré Brétory, précisant notamment que les parterres de fleurs et arbustes étaient trop importants, Monsieur le Maire a fait remarquer que depuis le début des travaux M et Mme Ménard avaient émis de nombreuses réserves et qu'une réponse par courrier, reprenant ces divers points leur avait été adressée récemment.

Jean-Michel MONÉ
Maire de CUZION